

Indications pour la réalisation d'un travail écrit

Département d'histoire générale

Objectif

Il s'agit de comprendre un problème historique, de sélectionner et de hiérarchiser ses idées et ses connaissances afin d'y répondre par une argumentation logique et organisée.

Préparation :

Poser les termes du sujet qu'on entend traiter et les définir précisément.

Commenter les bornes chronologiques et éventuellement les définir. Vous devez saisir ce qui a motivé le choix du cadre chronologique. Si ce cadre est large, montrer qu'il peut éventuellement se décomposer en plusieurs ensembles et préciser lesquels. Les coupures chronologiques sont propres à chaque sujet.

Commenter le cadre géographique et tenter de le définir.

Élaboration d'une problématique

Il s'agit de déterminer le ou les problèmes historiques soulevés par le sujet. La problématique traduit votre compréhension des implications du sujet et des interrogations qu'il soulève.

La problématique doit être spécifique au sujet que vous avez à traiter. Une question du style « comment cela est-il arrivé » ? ou pourquoi ? etc. qui peut être posée pour tous les sujets ne constitue pas une problématique.

Rassembler ses connaissances

Une fois défini le champ d'investigation que le sujet recouvre, vous pouvez choisir dans vos connaissances ou dans vos lectures, ce qui vous sera utile. Mettez en place les dates, les acteurs, les idées, les faits et les exemples qui se rapportent précisément au sujet.

Ce travail vous permettra de préciser votre problématique et de construire votre plan.

Construire un plan

Très classiquement, il comprend 2, 3 ou éventuellement 4 parties. Il n'existe pas de plan idéal. Votre plan répond aux questions que vous avez décidé de poser au sujet que vous devez traiter. C'est en fonction de ces questions que vous déterminerez la nature de votre plan.

Le plan chronologique

Il est adapté aux sujets qui souhaitent mettre en valeur une évolution et des ruptures. Il ne consiste pas en un alignement de dates et de faits pour autant. Il faut dégager et distinguer des périodes, des moments qui forment les grandes parties du plan et au sein desquelles un travail plus fin est nécessaire. Il est nécessaire dans le développement de justifier les ruptures chronologiques que vous avez identifiées.

Le plan thématique

Il est a priori adapté à un travail sur une période plus restreinte. Les thématiques que vous déterminez proviennent, encore une fois, de votre questionnement du sujet. Il ne s'agit en aucun cas d'un plan tiroir: par exemple, questions politiques, questions économiques et enfin questions sociales.

Remarques sur le plan

La validité d'un plan se mesure à sa singularité; résultant d'une interrogation sur un sujet précis, il ne doit pas pouvoir être plaqué sur n'importe quel sujet. Le plan doit montrer une progression de la réflexion, il doit mettre en valeur des articulations et des enchaînements logiques. En cela, les transitions de partie à partie ont leur importance.

Dans tous les cas il est bon d'alterner et d'articuler propos généraux et exemples précis et analysés.

Rédaction

Introduction

L'introduction est essentielle. Elle comporte les principales étapes de l'analyse du sujet et, de ce fait, elle est une pièce maîtresse du travail.

- Il faut définir précisément les termes du sujet de manière à éviter les hors sujets.
- Il faut expliquer et justifier les bornes chronologiques et géographiques.
- Dégagez la problématique. Elle doit être formulée avec soin.
- Enfin annoncez le plan qui doit se bâtir à partir des interrogations que vous avez soulevées. Annoncez brièvement les problèmes, les thèmes ou les moments successifs que vous allez étudier.

L'introduction est avant tout un moment de définition des termes du débat. Pour les travaux plus conséquents (type BA6), il faut également dresser un bilan historiographique qui retrace dans les grandes lignes les thèses et résultats des principaux ouvrages consacrés au sujet et présenter brièvement les sources sur lesquelles vous allez vous appuyer. Cela permet non seulement de situer votre propos au sein de la littérature secondaire, voire au sein d'un débat entre historien.ne.s, mais aussi de souligner les apports de votre travail. Le lecteur doit comprendre comment vous allez traiter le sujet, sans pour autant qu'il s'agisse d'un résumé de ce qui sera développé ensuite. L'introduction doit susciter l'intérêt pour la suite du travail. Pour débiter votre devoir, bannissez les phrases passe-partout et préférez un court exemple (fait précis, témoignage, personnage, etc.) qui met en lumière le questionnement et suscite l'intérêt.

Développement

Le développement est structuré en 2, 3 ou 4 parties en fonction du plan que vous avez déterminé au préalable (cf. Construire un plan). Il est recommandé de faire apparaître clairement votre plan et le titre de vos parties (un ou deux niveaux de titres).

Efforcez-vous de traiter le sujet proposé et de ne pas vous perdre dans des hors sujets coûteux en temps et inutiles.

Conclusion

Vous devez répondre à la problématique et aux questions soulevées dans l'introduction et montrer en quoi le sujet proposé ouvre éventuellement sur d'autres questions.

Forme

N'oubliez pas d'indiquer vos noms, prénoms, la date, le nom de l'enseignant, le titre du séminaire et le module pour lequel vous effectuez le travail sur la première page de celui-ci.

Les pages doivent être numérotées.

Appliquez les normes éditoriales proposées.

Sans indications spécifiques, utilisez une police de caractère usuelle : time 12, un interligne de 1,5 et des marges de 2,5.

Les parties doivent être indiquées (titres en gras) et clairement séparées. Un ou deux niveaux de titres peuvent être utilisés (1. 1.1, 2. 2.1 etc...)

Faites des paragraphes et éventuellement sauter une ligne entre les différentes parties du plan.

Une relecture attentive, si possible sur papier, est toujours nécessaire.

La forme doit être soignée.

L'orthographe et l'expression doivent être correctes ; ne pas recourir au style télégraphique et aux abréviations.

Utilisez un style direct et simple, privilégiez les phrases relativement courtes.

Vous devez maîtriser la signification des termes et des notions utilisées.

Évitez les développements inutiles et les répétitions.

Votre travail écrit n'est pas un exercice rhétorique, mais un instrument d'analyse et de communication. Il doit offrir les éléments essentiels d'un sujet (date, personnage, événements) et des clés d'analyse pertinentes.

Références

N'oubliez pas de citer correctement les documents sur lesquels s'appuient votre travail par des notes en bas de page (cf. brochure du séminaire de méthodologie).

Une bibliographie finale doit lister par ordre alphabétique les documents utilisés (y compris les sites web). Elle doit être structurée au minimum de la façon suivante :

I. Sources (si applicable)

II. Travaux (publications scientifiques : ouvrages, articles de revue, etc.)

III. Autres (sites internet correctement référencés, éventuelles conférences visionnées en ligne, documentaires, etc.)

Références bibliographiques

Les normes peuvent varier, pour davantage de détails, reportez-vous à la brochure du séminaire de méthodologie.

I. Références à des sources

Références aux sources non publiées

Se référer toujours aux inventaires des archives consultées et citer explicitement le dépôt d'archives dont elles proviennent

Exemple : BGE (Bibliothèque de Genève), ms fr. 65, fol. 158-184, « Discours des actions et procédures de ceux de la Religion et de leurs adversaires principalement depuis le règne de Henry troisieme jusques à l'an presant 1598 ».

Références à des sources publiées

Il faut s'adapter au type de source et au type de publication. La présentation varie s'il s'agit d'un recueil de sources ou de l'édition d'un texte en particulier. Quelques exemples :

ALLENDE Salvador, « Mon sacrifice ne sera pas vain » (11 septembre 1973), in BROQUET Hervé, LANNEAU Catherine, PETERMANN Simon (éd.), *Les 100 discours qui ont marqué le XX^e siècle*, Bruxelles, A. Versailles, 2008, pp. 558-563.
BECCARIA Cesare, *Des délits et des peines* (en italien *Dei delitti e delle pene*, 1764), Genève, Droz, 1965 (Introduction, notes par Franco Venturi, traduction par Maurice Chevalier).
RIVOIRE Émile, VAN BERCHEM Victor (éd.), *Les sources du droit du canton de Genève*, 4 vol., Aarau, H.R. Sauerländer, 1927-1935.
ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat social* (1762), Paris, Garnier Flammarion, 2012 (Présentation par Bruno Bernardi).

II. Références à des travaux

Référence à un ouvrage

NOM, Prénom, *Titre. Sous-titre*, Lieu d'édition, Éditeur, Date.

Exemples : MILZA Pierre, *Les fascismes*, Paris, Seuil, 1991.

AYÇOBERRY Pierre, *La question nazie. Essai sur les interprétations du national-socialisme (1922-1975)*, Paris, Seuil, 1979.

Référence à un article

NOM, Prénom, « Titre. Sous-titre », *Titre de la revue*, Numéro de fascicule, Date, Pages.

Exemples : BAUD Henri, « Amédée VIII et la Guerre de Cent Ans », *Revue savoisienne*, n° 109, 1969, pp. 17-75.

BÉDARIDA François, « Le peuple allemand, l'antisémitisme et le génocide », *Le Débat*, n° 94, mars-avril 1997, pp. 109-116.

Référence à un chapitre publié dans un ouvrage collectif

On utilise le même ordre de présentation pour la référence d'une contribution dans un ouvrage (ouvrage collectif, actes de colloque, dictionnaire encyclopédique, etc.), en remplaçant les indications propres au périodique par celles relatives à l'ouvrage comme précédemment indiqué.

Exemple : CHAUMONT Jean-Michel, « Quand l'histoire occulte la mémoire : l'historien, l'acteur, la vérité », in WIEVIORKA Annette, MOUCHARD Claude (dir.), *La Shoah, témoignages, savoirs, œuvres*, Orléans, Presses universitaires de Vincennes, 1999, pp. 131-146.

III. Références provenant d'internet

On indique les mêmes informations que pour les références papier.

L'URL est inscrite entre parenthèses à la place de la pagination. La date de consultation doit être ajoutée après l'URL.

Exemple : GUNTHERT André, « Comment citer les publications en ligne », in *Actualités de la recherche en histoire visuelle*, 15 novembre 2008

(<http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2008/>

11/15/863-comment-citer-les-publications-en-ligne ; consulté le 1^{er} septembre 2013).

Si vous utilisez des informations provenant d'un site identifié comme fiable, l'URL ne doit jamais être mentionnée seule, il faut toujours au moins indiquer le nom du site et la date de consultation.

Exemple : Site de l'ONU,

<http://www.un.org/fr/sections/about-un/main-organs/index.html>, consulté le 7 septembre 2017.